



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service de l'environnement
Unité gestion des risques
Affaire suivie par : Patrick MORIZE
Tél : 03 21 22 98 14
Mél :patrick.morize@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le

21 JUIN 2022

PROCÈS VERBAL

Objet :Procès verbal de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs du mercredi 04 mai 2022

Le mercredi 04 mai

2022 s'est tenue, sous la présidence de Monsieur Jean Richert, Secrétaire Général Adjoint de la préfecture du Pas-de-Calais, la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM).

Membres présents :

La liste des membres présents est annexée au présent procès verbal

En introduction, Monsieur le Secrétaire Général Adjoint présente l'ordre du jour de la commission.

Nota : le présent procès verbal ne reprend pas sous forme littérale la teneur des présentations effectuées, celles-ci sont données en annexe du présent procès verbal et seront accessibles sur le site internet de la préfecture.

1 Bilan de la consommation du fonds de prévention des risques naturels majeurs (fonds Barnier)

Monsieur Laurent LATURELLE, de la DDTM, présente le bilan de la consommation du FPRNM.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

2 Saisine CDRNM – servitude de rétention temporaire des eaux

Monsieur Laurent LATURELLE, de la DDTM, présente la demande de saisine déposée par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane relative à l'instauration d'une servitude de rétention temporaire des eaux de crue ou de ruissellement du bassin versant de la Lawe concernant 3 zones d'expansion de crue.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

3 Loi n° 2021-1837 du 28/12/2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles

Monsieur Laurent LATURELLE, de la DDTM, présente la loi du 28/12/2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

4 Présentation du site État des Risques Réglementés pour l'Information des Acquéreurs et des Locataires - ERRIAL

Monsieur Laurent LATURELLE, de la DDTM, présente le nouvel outil numérique mis en place pour remplir plus facilement l'état des risques et fournir des éléments d'information spécifique à la parcelle.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

5 Point sur les procédures Plans de Prévention des Risques – PPR, Programmes d'Actions de Prévention des Inondations - PAPI, Études en cours

Monsieur Laurent LATURELLE, de la DDTM, fait un tour d'actualités des risques naturels dans le département.

Actualités PPR : Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

Actualités PAPI :

PAPI Canche :

Question du représentant de la CA2BM : Pourquoi 2 affluents, la Course et le Valigot sont dans le périmètre du PAPI Canche mais ne sont pas repris dans le périmètre des nouvelles études d'aléas du PPR Canche ?

Réponse de la DDTM:

La Course, a été modélisée à l'aval sur 6 km environ, de la commune de Estréelles jusqu'à la confluence avec la Canche.

Le Valigot n'a pas été modélisé dans le cadre des études des aléas de la Canche. C'est un ruisseau intermittent qui n'est en général en eau que suite à des pluies intenses. Il est donc lié à des phénomènes de ruissellement qui ne seront pas repris dans le PPR. Il réagit également lorsque le niveau marin est élevé. Il est d'ailleurs repris dans le PPRL du Montreuillois, et la zone d'activités du Valigot à Etaples présente un zonage vert correspondant au débordement du ruisseau.

PAPILys :

Question sur la future ZEC de Matringhem remise en question par le maire.

Réponse de la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer : Une médiation est en cours pour résoudre cette difficulté.

La DDTM précise que pour les nouveaux PAPI, le cahier des charges impose la réalisation d'études avancées notamment en ce qui concerne la maîtrise foncière afin de pallier ce genre de problématique.

PAPI du Boulonnais :

Intervention du SYMSAGEB qui apporte des précisions sur les discussions en cours sur l'ouvrage de Wirwignes. Il précise également qu'un avenant est prévu en matière de soutien financier sur le pilotage et l'animation.

PAPI Bresle-Somme-Authie :

Question de la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer : La sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer souhaiterait être plus associée à l'élaboration du PAPI en ce qui concerne le territoire de la CA2BM.

Réponse de la DDTM : Il ne peut pas y avoir plusieurs sous-préfets référents sur ce PAPI. Pour autant, il apparaît effectivement nécessaire de renforcer la coordination entre les différents territoires concernés..

Le représentant de la DREAL indique avoir pris bonne note pour instaurer une meilleure gouvernance.

Études en cours: Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

6 Point sur les cartographies des Zones Inondées Potentielles – ZIP – et des Zones Iso Classes de Hauteurs - ZICH

Monsieur Pierre-Yves GESLOT, de la DDTM, présente les cartographies des ZIP et des ZICH

Monsieur François CLERC, de la DREAL, indique que les couches SIG sont transmissibles et disponibles sur l'outil Vigicrues (www.vigicrues.gouv.fr).

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint souhaite que cette information soit communiquée aux élus.

7 Abonnements Avertissement Pluies Intenses à l'Echelle des Communes -APIC - et Vigicrues flash

Monsieur Pierre-Yves GESLOT, de la DDTM, fait un point sur les abonnements APIC et Vigicrue flash.

Question de la sous préfecture de Béthune : Est-il possible d'avoir une liste par arrondissement des communes abonnées et une nouvelle communication auprès des collectivités est-elle prévue ?

Réponse du SYMSAGEL : Le SYMSAGEL dispose de la liste des communes abonnées pour l'arrondissement de Béthune et peut donc la transmettre

Réponse de la DDTM concernant une nouvelle campagne de communication : Un 4 pages au format dématérialisé va être envoyé à l'ensemble des communes du département.

8 Présentation de la démarche Programmes d'Actions de Prévention des Risques Cavités - PAPRICA

Monsieur François FILIOR, de la DREAL, présente la démarche PAPRICA.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

9 Bilan de la mission cavités de la DDTM du Pas-de-Calais

Madame Marie-Laure DE FRU, de la DDTM, présente le bilan de la mission cavités de la DDTM.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

10 Érosion, ruissellement agricole

Madame Julie Dargent, animatrice érosion, apporte le témoignage de la Communauté de Communes Sud-Artois sur les actions menées pour lutter contre le ruissellement érosif suite aux pluies de mai 2018.

Question du représentant de la Communauté de Commune du Ternois : Une autorisation de retournement de prairies peut-elle être délivrée sans que les maires et collectivités ne soient averties ?

Réponse de la DDTM : Le retournement de prairie est encadré par diverses réglementations (PAC, PAR, DUP captage ...) Pour autant, il n'est soumis à autorisation que dans certains cas limitatifs ce qui explique que les collectivités ne soient pas systématiquement informées en amont. Une réunion en sous préfecture de Montreuil-sur-Mer est prévue sur cette thématique avec les collectivités concernées.

Question du représentant de la CUA : Que faire si un agriculteur ne suit pas les recommandations émises lors d'une réunion de concertation ?

Réponse de la DDTM : Rappel sur la responsabilité civile du propriétaire d'un bien « dominant » sur un bien « dominé » (Code civil) et sur l'obligation de gérer les eaux de pluie sur l'unité foncière.

Remarque de la représentante de l'institution intercommunale des wateringues sur le financement du suivi et de l'entretien des ouvrages si un plan de gestion est défini.

11 Le fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs FPRNM

Madame Doriane MAHE, de la DDTM, fait une présentation générale du dispositif FPRNM, rappelle les actions finançables, présente les évolutions récentes du dispositif ainsi que le déroulé des demandes de subvention.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

12 Bilan des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Madame Isabelle DEBARGE, du SIDPC, présente le bilan 2021 des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Ce point n'a soulevé aucune observation des participants de la CDRNM.

Les membres de la commission peuvent faire parvenir des suggestions de sujet à aborder lors de la prochaine commission à l'adresse suivante :

ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr

Fait à Arras, le

21 JUIN 2022

Le Préfet,



Liste des membres de la CDRNM :

Administrations et établissements publics intéressées		
RICHERT	Jean	Préfecture – Secrétaire Général Adjoint
RAL	Jean-François	Sous Préfecture de Béthune
PESNEL	Cindy	Sous Préfecture de Béthune
BENARD	caroline	Sous Préfecture de Calais
MIANO	EMILIE	Sous Préfecture de Lens
SAMPSON	Frédéric	Sous Préfecture de Montreuil-sur-Mer
DEBARGE	Isabelle	Préfecture – Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
HUTTIN	Freddy	Préfecture – Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
GAYET	Edouard	Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
MAURY	Olivier	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
GESLOT	Pierre-Yves	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
LATURELLE	Laurent	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DE FRU	Marie-Laure	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
MAHE	Doriane	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
MORIZE	Patrick	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
CLERC	François	Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FILLIOR	François	Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CARAY	Patrice	Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FOURNIER	EDWIGE	Voies Navigables de France
DAUPLEY	Xavier	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
PIETRZAK	Jean Marc	Directeur interrégional Meteo-France
Collectivités Territoriales, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale Etablissements Publics Territoriaux de Bassin		
DURIEZ	CAROLINE	Conseil Régional
SPAS	Thierry	Communauté Urbaine d'Arras
TIVELET	Flora	Communauté d'Agglomération Bruay-Béthune Artois Lys Romane
DUFFY	Celine	Communauté d'Agglomération du Calaisis
DOUCHE	Christine	Communauté d'Agglomération Lens Liévin
DARGENT	Julie	Communauté de Communes Sud Artois
BRACQ	François Xavier	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Aa
FOSTIER	Alexia	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Aa
PARAT	Mathieu	Communauté d'Agglomération des 2 baies en Montreuillois
COQUET	Dominique	Communauté de communes du Ternois
JACQUESSON	Gregoire	Syndicat Mixte Canche Et Authie
REVILLON	Rachel	Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys
DELATTRE	Julien	Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys
ALEXANDRE	Christèle	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais
KRAWCZYK	Marie	Institution Intercommunale des Wateringues

Organisations professionnelles, associations,...		
BARTHES	Sarah	Fédération Française du Bâtiment hauts de france
BODELE	Claire	Chambre d'agriculture des Hauts-de-France
MONBAILLY	Pascal	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois
EMPISSÉ	Remy	Chambre de Commerce et d'Industrie du Littoral
HERMAN	Sophie	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Villes de l'Artois
DEROUT	Dominique	Espaces Départementaux Naturels (EDEN)

